Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 036-253600456-20250710-100725_07-BF

Sictom Champagne Berrichonne

République Française
Département INDRE
SICTOM de Champagne Berrichonne

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 10 juillet 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	17	18

Vote
A l'unanimité Pour : 18 Contre : 00 Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE D'ISSOUDUN
Le : 11/07/2025
Et
Publication ou notification du :
16/07/2025

COLLECTE ET TRAITEMENT ORDURES MENAGERES Région d'Issoudun (36)

L'an 2025 le 10 juillet à 18 h 30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni à la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. VAN REMOORTERE Éric, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 4 juillet 2025

Présents : M. VAN REMOORTERE Éric, Président, Mmes : ABRIOUX Sylvette, HERVET Maryse, LAINEZ Sylvie, LEPRAT Monique, LOTH Christelle, SAUGET Nicole, MM : CHABANCE Fabrice, GONNET Arnaud, GONTHIER Gilles, JOLY Sylvain, LAUVERGEAT Patrice, NORMAND Franck, PARAGE Frédéric, QUANTIN Jean-Philippe, RENAUDAT Fabrice

Suppléants : M. JEANNEAU Mathieu (de Mme MALLET Armelle)

Excusés ayant donné procuration : Mme CIRE Maryline à M. LAUVERGEAT Patrice

Excusés : Mme LE GRANDIC Patricia, M. LEGNIER François, Mme MERIOT Nathalie, M. VILLALDEA-AVILA Rafaël ;

Absent(s) : M. AUDEBERT Éric, M. BODIN Olivier, M. BONNET Michel, M. HERAULT Michel, M. MAURICEAU Christophe, M. METIVIER Philippe, M. MNICH Pascal, M. TAILLANDIER Michel

A été nommé(e) secrétaire : M. GONNET Arnaud

100725_07 – DM 1-2025

Rapporteur : Éric VAN REMOORTERE

Présentation :

Afin de permettre quelques ajustements au budget 2025, il convient d'adopter une décision modification modificative (DM). Cette DM permettra, si elle est acceptée, de :

- Permettre une régularisation d'environ 200€ du montant des intérêts d'emprunts
- Permettre la régularisation d'une mauvaise prévision d'imputation des travaux de réfection de la toiture et de l'acquisition de sièges
- De permettre une modification réglementaire sur le pont bascule du site de la déchetterie professionnelle sur Issoudun.
- De prévoir, à titre préventif, quelques possibilités sur les études, les frais d'insertion des marchés publics et les logiciels
- De régulariser la recette FCTVA

Sictom
Champagne Berrichonne

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 036-253600456-20250710-100725_07-BF

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses			
011-Charges à caractère général		**20-Immobilisations incorporelles**	
6228 - Divers	-4 158,40 €	2031 - Frais d'étude	1 000,00 €
		2033 - Frais d'insertion	1 000,00 €
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections		2051 - Concessions et droits similaires	2 434,00 €
023 Virement à la section d'investissement	4 158,40 €		
		21-Immobilisations corporelles	
		2128- Autres agencements et aménagements de terrains	-29 000,00 €
		21311-Bâtiments administratifs	30 000,00 €
		21838 - Autre matériel informatique	-1 000,00 €
		21848 - Matériel de bureau et mobilier	2 000,00 €
		2185 - Matériel téléphonie	1 000,00 €
		16-Emprunts et dettes assimilées	200,00 €
Total	**0,00 €**	**Total**	**7 634,00 €**
Recettes			
		10-Dotations, fonds divers et réserves	
		10222-F.C.T.V.A.	3 475,60 €
		021-Virement de la section de fonctionnement	4 158,40 €
Total	**- €**	**Total**	**7 634,00 €**

Avis du bureau : Favorable

Délibération

Le comité Syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SICTOM de Champagne Berrichonne,

Le comité syndical décide d'approuver à l'unanimité la DM 1-2025 telle qu'annexé à la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 11/07/2025

Le Président

Secrétaire de séance,
M. GONNET Arnaud

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES Région d'Issoudun

21 avenue Jean Bonnevay – 36100 Issoudun – Tél 02 54 03 60 90 – Fax 02 54 21 15 11 – E-mail : contact@sictomcb.com – Site : Sictomcb.com
SIRET : 253 600 456 00 037 – Code APE : 38.21Z